

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

153

novembre 2017

Architectures et paysages

Nouveau conseil Occitanie

Saïgon

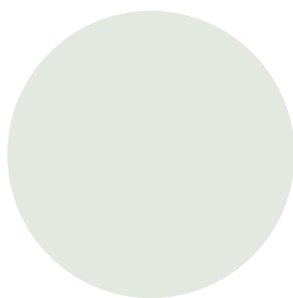
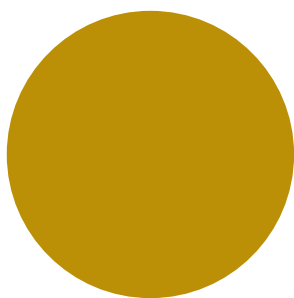
L'Institut de l'environnement: une école décroisonnée

Case G, Escamps (46)

Une maison moderne



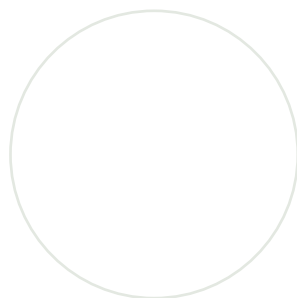
2,00 euros



ÉDITORIAL

Philippe Gonçalves

Président du Conseil Régional Occitanie



PLAN LIBRE le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées
Édition Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse
05 61 53 19 89 - contact@maisonarchitecture-mp.org

Dépôt légal à parution N° ISSN 1638 4776
Directeur de la publication Raphaël Bétillon
Rédacteur en chef Mathieu Le Ny
Comité de rédaction

Gaël Angaud, Matthieu Belcour, Guillaume Beinat, Laurent Didier,
Barthélémy Dumons, Philippe Gonçalves, Maxim Julian, Jocelyn Lermé,
Philippe Moreau, Sylvie Panissard, Rémi Papillault, Gérard Ringon,
Didier Sabarros, Gérard Tiné, Pierre-Édouard Verret

Coordination Anissa Mérot

Informations Cahiers de l'Ordre Laurence Turridano

Ont participé à ce numéro

Guillaume Beinat, Philippe Gonçalves, Gérard Ringon, Laurent Tournié.

Impression Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction

à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas
responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison
de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture / DRAC
Occitanie, de la région Occitanie - Pyrénées Méditerranée,
du Conseil Départemental de la Haute-Garonne,
de Toulouse Métropole et de son Club des partenaires :
Chaux et Enduits de Saint-Astier, ConstruirAcier, Feilo Sylvania,
Prodware, Technal et VM Zinc.



toulouse
métropole

ADHÉSION / ABONNEMENT / COMMANDE

BULLETIN D'ADHÉSION 2017

+ ABONNEMENT À PLAN LIBRE POUR 1 AN / 10 NUMÉROS

PROFESSIONNELS : 25 € / ÉTUDIANTS : 5 €

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de
devenir un membre actif (prendre part aux décisions,
aux assemblées générales annuelles...) d'être abonné
au journal et de soutenir le programme et les actions
de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architec-
ture...). Un ouvrage au choix parmi ceux déjà publiés
est offert sur simple demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT À PLAN LIBRE

POUR 1 AN / 10 NUMÉROS

PROFESSIONNELS : 10 € / ÉTUDIANTS : 5 €

Nom

Prénom

Profession

Société

Adresse

.....

.....

Tél.

E-mail

**Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété,
est à renvoyer accompagné du règlement à :**
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse
e-mail : contact@maisonarchitecture-mp.org

**C'est avec confiance que j'ai l'honneur de représenter l'institution
Ordinale de notre nouvelle région Occitanie.**

**C'est une rentrée inédite à ce jour, car les trois listes en lice
pour un nouveau Conseil Occitanie issu de la fusion des Conseils
Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées a fait émerger un Conseil
équilibré, cohérent et désireux de travailler ensemble.**

**Je suis engagé auprès de ce Conseil et des actions à mener
pour notre institution que nous souhaitons mettre en place rapidement.**

Trois grands axes sont d'ores et déjà fixés :

- **Construire une institution au service de tous
les architectes d'Occitanie,**
- **Défendre et promouvoir l'architecture
auprès des commanditaires publics et privés,**
- **Diffuser auprès du grand public la culture architecturale
et faciliter l'accès à la commande pour les architectes.**

**J'ai le désir aussi de profiter de cette nouvelle configuration
de l'institution pour innover et trouver des synergies plus importantes
entre le conseil et la profession et ce sur tout le territoire.
Nous souhaitons mettre en place une personne en charge d'animer
les territoires pour valoriser toutes les initiatives individuelles,
créer de la cohésion, promouvoir la formation continue et engager
avec nos deux maisons de l'Architecture des actions culturelles
et de sensibilisation de l'architecture et de valorisation du travail
des architectes.**

**En s'appuyant sur les CAUE, les écoles d'architectures, les associations,
les syndicats qui sont déjà très actifs dans nos départements
nous essayerons de fédérer l'ensemble des acteurs et des architectes
pour construire un cadre de vie qualitatif.**

**En tant que citoyen et acteur majeur de l'acte de bâtir, je tiens à mettre
aussi l'accent sur les enjeux environnementaux des prochaines années.
L'architecte est le maillon incontournable de la mise en place d'une
démarche environnementale raisonnée et raisonnable. La RE 2018-2020
avec son volet carbone arrive et annonce l'opportunité de monter
en compétence.**

**Il nous faut engager des changements profonds dans notre manière
d'aborder les ressources naturelles, les émissions de gaz à effet de serre,
les déchets, la biodiversité pour être à la hauteur du défi planétaire.**

**Souhaitons-nous de beaux projets, de propositions constructives,
d'échanges enrichissants.**

Bien à vous

L'ÎLOT 45

MAISON DE L'ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES

45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse

05 61 53 19 89 - contact@maisonarchitecture-mp.org

www.maisonarchitecture-mp.org - facebook/MAISONMP - twitter/MAISONMP

> entrée libre du lundi au vendredi 9h30 – 12h30 / 14h00 – 17h30

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

AGENDA

APPEL À PROJETS MAISONS D'ARCHITECTE EN HAUTE-GARONNE CAUE HAUTE-GARONNE

Dans le cadre de sa mission de conseil auprès des particuliers, le CAUE de Haute-Garonne utilise des fiches «Maison du mois» mettant en exergue des maisons conçues par des architectes en Haute-Garonne. Pour illustrer notre propos qui tend à valoriser la qualité architecturale et le métier d’architecte, nous recherchons des réalisations. Les projets retenus seront présentés sous forme de fiches accessibles dans nos locaux ainsi que sur notre site Internet. Certains projets pourront également faire l’objet de visite lors du Mois de l’Architecture 2018 (après validation du maître d’ouvrage et du maître d’œuvre).

Les projets devront répondre à plusieurs critères :

- réalisation à partir de 2000 en Haute-Garonne,
 - type d’intervention : construction neuve, réhabilitation, extension, surélévation, réaménagement d’appartements, ...
 - surface de plancher inférieure à 250 m² environ,
 - coût construction honoraires compris < 2 500 €/m².
- L’autorisation du maître d’ouvrage sera indispensable.

Le dossier de candidature comprendra :

- un jeu de plans, coupes, façades,
- une notice descriptive : modèle à télécharger sur notre site internet www.caue31.org,
- des photos du projet terminé (4 minimum : deux façades différentes, une photo du projet dans son contexte, une photo de l’intérieur).

candidature à envoyer avant le 08.10.2018 au CAUE de Haute-Garonne 1, rue Matabiau 31000 Toulouse
 Laure Moulinou – 05.62.73.70.58 – moulinou.l@caue31.org
 Isabelle Rieg – 05.62.73.70.46 – rieg.i@caue31.org

RENCONTRE ARCHI TAKE TOUR

Quentin Deloire & Hellen Belou

16.11.2017 à 18h30 au CCHa, Centre des Cultures de l'Habiter, à Toulouse *

De la maison des rizières à Mai Chau, Vietnam, au Château-neuf des peuples, Gers, un périple à travers l’Asie du Sud Est, l’Inde, l’Iran, l’Asie centrale et les Balkans, à la découverte des conceptions de maisons d’habitation dans ces différentes cultures et traditions.

* 5 rue Saint Pantaléon à Toulouse

CONFÉRENCE POTENTIELS DE LA GRANDE STRUCTURE URBAINE ABANDONNÉE

conférence ouverte à tous le 17.11.2017 à 13h à l'ENSA Toulouse*

«De l’architecture abandonnée à l’architecture potentielle : abandonné»

Jean-Pierre Chupin PhD, professeur titulaire à l’Université de Montréal, co-directeur scientifique du Laboratoire d’étude de l’architecture potentielle (L.E.A.P), titulaire de la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture.

«Packard Plant, Detroit: Imaginaries of a City within a City»

Carmela Cucuzzella PhD, professeure associée à l’Université Concordia, Chercheuse au L.E.A.P, titulaire de la Chaire IDEAS-BE (Integrated Design, Ecology, And Sustainability for the Built Environment).

«Peut-on catégoriser la grande structure urbaine abandonnée?»

Tiphaine Abenia Ingénieur INSA, Architecte DE, Doctorante en Architecture en co-tutelle : ENSA Toulouse LRA / Montréal.

* 83 rue Aristide Maillol à Toulouse

ÉVÉNEMENT LA VILLE EN JEUX

18.11.2017 à l'Arche Marengo et aux Espaces Vanel (Médiathèque) à Toulouse

Une journée de découverte et d’échanges à vivre en famille sur le thème de la ville pour tout savoir sur les urbanistes, les architectes et les paysagistes. Fabriquer son quartier à l’aide d’une maquette, participer à un jeu de rôle dans le village dont vous êtes le héros, jouer au Metropolis ou au Territorial Pursuit... Vous pourrez vous mettre dans la peau des architectes, des urbanistes et des paysagistes, comprendre comment se construit et se transforme une ville et quels métiers qui font la ville ?

Programme disponible : www.toulouse-metropole.fr

Organisation : Association des professionnels de l’urbanisme Midi-Pyrénées (APUMP) avec Toulouse Métropole et l’ensemble des acteurs de la ville.

VISITE ARCHICITY I PAÏS, VISITE DU MAS PALAT

Découvrez le Mas Palat, une ferme Oléicole au cœur de Gignac samedi 25.11.2017 à 10h sur place*

Inscription obligatoire : www.weezevent.com/mas-palat

Organisation et informations : Maison de l’Architecture Languedoc-Roussillon 04.67.73.18.18 – contact@maisonarchitecture-lr.org

* Ferme Oléicole du Mas Palat Sortie N°60 - A750 34150 Gignac

ACTIVITÉS

CYCLE DE CONFÉRENCES D'AUTOMNE ARCHITECTURES ET PAYSAGES

du 7.11 au 21.11.2017

tous les mardis à 19h à la DRAC Occitanie à Toulouse*

07.11.2017 Bjorn Gielen, Landinzicht (Bruxelles) Abords

14.11.2017 Camille Frechou (Paris) Paysagiste sp. (projets en cours)

21.11.2017 Gilles Vexlard, Latitude Nord (Paris) Pour une certaine idée du paysage Étendues topographiques, distances, dimensions, traces et géométries

Organisation : Maison de l’Architecture Midi-Pyrénées en partenariat avec la FFP MP et l’ENSA Toulouse

* 32, rue de la Dalbade à Toulouse

ÉVÉNEMENT

31^e RENDEZ-VOUS DE L'ARCHITECTURE

30.11.2017 à partir de 10h aux Espaces Vanel (médiathèque) à Toulouse

10h30 Conférence de Studio Muoto, architectes «Premières pierres»

14h30 Conférence d'Éric Tabuchi, photographe «Atlas des Régions Naturelles»

17h00 Conférence d'Édouard François, architecte «Green architecture, contexte, matérialités»

19h00 Prix Architecture Occitanie 2017 Proclamation des résultats et remise des prix

Inscription auprès de l'ordre des architectes Occitanie

05 34 31 26 66 ou croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr

Organisation : Conseil Régional de l’Ordre des architectes Occitanie et Maison de l’Architecture Midi-Pyrénées. Prix Architecture Occitanie en partenariat avec la Maison de l’Architecture Languedoc-Roussillon

PRÉSENTATION GUIDE DE BALADE D'ARCHITECTURE MODERNE ET CONTEMPORAINE EN OCCITANIE PYRÉNÉES-ORIENTALES

lundi 4.12.2017 à 19h à l'Atelier d'Urbanisme*

mardi 5.12.2017 à 19h à La Fenêtre*

À l’occasion de la présentation du guide d’architecture moderne et contemporaine dans les Pyrénées-Orientales, nous proposons une rencontre sur le thème «Architecture, architectes et grand public : à qui s’adresse vraiment l’architecture ?»

l'Atelier d'Urbanisme - 45, rue François Rabelais, 66000 Perpignan
La Fenêtre - 27, Frédéric Peyson, 34000 Montpellier

FORMATION MASTÈRE SPÉCIALISÉ EN PATRIMOINE CONTEMPORAIN

L’École Nationale Supérieure d’Architecture de Montpellier ouvre en décembre 2017 une nouvelle formation post diplôme débouchant sur un mastère spécialisé reconnu par la conférence des grandes écoles. Cette formation permet d’acquérir une expertise patrimoniale et d’impulser des démarches d’amélioration de la qualité d’usage des bâtiments notamment en termes de développement durable.

www.montpellier.archi.fr

Renseignements auprès de la direction des études et de la pédagogie - Brigitte MIAS 04.67.91.89.77

ACTIVITÉS & ACTUALITÉS DE L'ORDRE

DÉCISIONS DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE DISCIPLINE AUDIENCE DU 9 JUIN 2017

- M. Bruno Madaule, ancien architecte DPLG qui exerçait à Castres (démission en juillet 2016), a été condamné à une exclusion du Tableau d'un an avec sursis et au versement de 500 euros au titre des frais engagés par le Conseil de l'Ordre. Il avait produit une signature de complaisance, méconnu les dispositions de l'article 11 du code de déontologie des architectes, accepté une mission en sous-traitance et ainsi jeté le discrédit sur la profession.
- M. Stéphane Pujol, architecte DPLG exerçant à Launaguet, a été condamné à une exclusion du Tableau de l'Ordre de six mois avec sursis, pour avoir accepté une mission en infraction aux articles 8, 12, 15, 29, 30, 36, 38 et 39 du code de déontologie des architectes. Il a été également condamné à verser 500 euros au titre des frais engagés par le Conseil de l'Ordre.
- La troisième affaire ne peut être publiée, l'architecte concerné ayant interjeté appel de la décision de la Chambre régionale de discipline.

AUDIENCE DU 30 JUIN 2017

- Jean-François Bou, architecte DPLG sis à Toulouse, a été condamné à une exclusion du Tableau de l'Ordre d'une durée d'un an et six mois, avec sursis, et 500 euros au titre des frais engagés par le Conseil de l'Ordre, pour avoir réalisé une signature de complaisance, en sous-traitance.
- Vincent Auvert, ancien agrée en architecture ayant exercé à Gaillac (démission en mai 2017) et procédé à une signature de complaisance, a été condamné à une exclusion d'un an avec sursis du Tableau de l'Ordre des architectes et au versement de 500 euros au titre des frais engagés par le Conseil de l'Ordre.
- Guy Coldefy, architecte DPLG à Saint-Affrique, ayant accepté une mission de conception en sous-traitance, s'est vu infliger une sanction d'exclusion du Tableau de l'Ordre de trois mois avec sursis, et 500 euros au titre des frais engagés par le Conseil de l'Ordre.

LE NOUVEAU CONSEIL OCCITANIE A ÉTÉ CONSTITUÉ LE 20 OCTOBRE DERNIER

Ont été élus membres du Bureau :

Président : Philippe Gonçalves¹ (31)

Vice-Présidents : Christian Combes¹ (34), Marie Presani² (32), Nicolas Crégut¹ (30)

Trésorière : Isabelle Dupin¹ (31)

Trésorière adjointe : Mirana Rakotoarivelo¹ (81)

Secrétaire Générale : Mélanie Chillié² (82)

Secrétaire Générale adjointe : Valérie Garnier³ (34)

Les Conseillers sont :

Bénédicte Arragon¹ (48), Catherine Charles-Couderc¹ (12), Céline Martin⁴ (34)

Chrystelle Sanaa¹ (34), Daniele Barchetta⁵ (66), Éric Grenier¹ (30),

Frédéric Guibert⁶ (81), Hervé Basset¹ (12), Isabelle Paoli¹ (31),

Jean-François Espagno¹ (31), Karine Mendiboure¹ (66), Matthieu Belcour¹ (46)

Maxim Julian¹ (31), Nadine Coldefy¹ (31), Nathalie D'Artigues¹ (30),

Nathalie Portal¹ (34), Olivier Cuguliere¹ (31), Romain Passelac¹ (11), Serge Martin¹ (34)

¹ architecte DPLG, ² architecte DEA HMONP, ³ architecte DEPM, ⁴ architecte DEPL,

⁵ architecte DIJAV, ⁶ architecte DESA

Le siège social du Conseil est établi à Toulouse, 45 rue Jacques Gamelin.

Deux pôles subsistent, l'un à Toulouse (au siège) et l'autre sis à Montpellier, place Paul Bec.

ACTUALITES JURIDIQUES

Nous ne rappellerons pas assez l'importance d'inclure, dans un contrat d'architecte avec un particulier, la clause dite « loi SCRIVENER ». En cas de non obtention d'un prêt immobilier, le maître d'ouvrage peut demander le remboursement des sommes qu'il a versées à son architecte, et ce sans condition de délai, si cette clause n'a pas été mentionnée au contrat. Récemment, un maître d'ouvrage a demandé à son architecte le remboursement des honoraires versés au titre d'un permis de construire obtenu, à la suite d'un refus de prêt bancaire d'un montant de 500 000 euros sollicité avec 10 000 euros d'apport. Si vous n'utilisez pas les contrats type de l'Ordre destinés aux maisons individuelles, pensez à télécharger l'annexe loi Scrivener sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.architectes.org/actualites/mise-jour-des-annexes-contractuelles-necessaires-lorsque-le-client-recours-un-pret>

La Cour de cassation, dans un arrêt du 20 avril dernier, affirme qu'une maison individuelle peut être réceptionnée de manière tacite. Jusqu'à présent, seule la réception judiciaire avait été admise dans ce domaine. Les juges, pour retenir la réception tacite, doivent se fonder sur la volonté non équivoque du maître d'ouvrage de recevoir les travaux. En l'espace, cette volonté a été démontrée par le paiement de 95% des travaux et l'entrée dans les lieux des locataires du maître d'ouvrage. (Cass. 3^e civ., 20/04/2017, n°16-10486).

FORMATION

FORMATION « CONCEVOIR UN PERMIS D'AMÉNAGER » ÇA CONTINUE ! FORMATION 100% PRIS EN CHARGE POUR LES LIBÉRAUX

C'est pour répondre aux dispositions légales de la LOI CAP, qu'ilot formation en partenariat avec le CFAA Bordeaux, a mis en œuvre la formation « Concevoir un permis d'aménager » sur la France entière et dans les DOM. Cette formation qui a démarré en Mars 2017 mixant présentiel et module à distance a reçu un vif succès de la part des participants qui souhaitent s'engager sur ce nouveau marché. Nous comptons à ce jour déjà plus de 300 stagiaires formés France entière.

La **1^{re} journée** permet, au travers de nombreux exemples, aux participants de repérer le contexte réglementaire et la méthodologie de conception.

La **2^e journée** intègre les éléments d'équilibre financier d'une opération avec des témoignages de monteurs d'opération expert-métier et des études de cas.

La **3^e journée** qui intervient 1 mois après prend en compte les retours d'expériences de chacun en consolidant les apports théoriques par des présentations de projets.

À l'issue de la formation, les participants sont capables de concevoir un permis d'aménager dans leur contexte professionnel.

PROCHAINE PROGRAMMATION 30 NOVEMBRE - 1^{er} ET 14 DÉCEMBRE 2017

Public cible

Architectes souhaitant concevoir un permis d'aménager

Objectifs

- Identifier le contexte réglementaire du permis d'aménager et la responsabilité de l'architecte
- Repérer les principes fondamentaux qui régissent un PAPE
- Identifier les étapes de montage d'une opération de permis d'aménager, les différents niveaux de missions et repérer les acteurs
- Établir un permis d'aménager porteur d'un projet urbain et soucieux des risques environnementaux et projeter sa mise en œuvre
- Analyser et évaluer la faisabilité et l'équilibre d'une opération d'aménagement.

Coût de la formation

900€ / participant (sans avance de frais)

+ 25€ d'adhésion obligatoire à l'association

Intervenants

CATHY ROI ARCHITECTE PAYSAGISTE, URBANISTE

AUDREY DROUART JURISTE - ANCIENNE SALARIÉE SNAL

(SYNDICAT NATIONAL DES AMÉNAGEURS, LOTISSEURS)

Pour plus de renseignements, contactez :

ÎLOT FORMATION 45 rue Jacques Gamelin, 31100 Toulouse - 05 62 86 16 33

ilot-formation@orange.fr / www.ilot-formation.com

MATINALE THÉ-MATIQUE DE L'ÎLOT DIRIGER VOS PREMIERS CHANTIERS 14 NOVEMBRE 2017 DE 8H30 À 10H30

En tant que jeunes architectes, lorsque vous démarrez vos premiers chantiers vous êtes souvent mal outillé pour éviter de nombreux écueils engageant votre responsabilité civile et pénale. Dans ce cadre, vous avez des obligations imposées par le code de la construction, de l'urbanisme et du travail. Un ensemble d'obligations réglementaires sur la direction des travaux. Dans ce contexte, le programme de cette matinale portera sur :

- Le DCE, la consultation et le choix des entreprises
- La phase de préparation de chantier et la phase d'exécution de travaux
- La réception de l'ouvrage
- La construction d'une villa et la coordination SPS
- La rénovation bâtiment et l'amiante
- L'intervention sur la structure d'un bâtiment
- Les ERP
- La démolition d'un bâtiment

Intervenant

CHRISTIAN ADENIS INGÉNIEUR CONSEIL EXPERT EN BÂTIMENT



« Saigon » © Guillaume Beinat, août 2017

SAÏGON

Août 2017. Il serait ambitieux dans cet article de vouloir résumer ce que représente aujourd'hui la ville de Hô-Chi-Minh. 40 jours auront suscité à mes yeux de nombreuses questions sur l'histoire, l'architecture coloniale et postcoloniale tout comme son expansion périphérique. Seules d'étroites ruelles ont su faire l'objet d'un intérêt particulier, qualifiable de « socio-spatial ». C'est dans des districts adjacents¹ aux vieux quartiers coloniaux que la question du passage et de la segmentation m'a séduit. Leur « redéfinition » amorcée par les autorités semble s'orienter vers la verticalisation du bâti riverain et l'élargissement de certains accès pour répondre à la congestion de certains quartiers qui

ne furent, il n'y a que trois décennies, pas plus haut que deux étages et segmentés par des petites rues. Dans une ville où la prolifération de complexes résidentiels de grande hauteur ne cherche pas à épouser ou à s'ancrer dans une culture formelle dite « vietnamienne », ces photographies témoignent des différentes zones architecturales que seule la rue a dessiné par nécessité dès lors que la ville porte l'Histoire en héritage.

¹ Nord du canal Nhiêu Lộc-Thị Nghè



« Saïgon » © Guillaume Beinat, août 2017

Située à proximité du delta du Mékong, la ville de Hô-Chi-Minh n'était à l'origine qu'un village de pêcheurs khmers sous le nom de Prey Nokor (« ville de la forêt »). Puis, dénommée Saïgon par la présence du premier quartier commerçant de Cholon (grand marché), elle devient à partir du XVII^e siècle une ville de peuplement Vietnamien et Chinois sous l'impulsion de la cour impériale des Nguyễn à Hué. Pendant la colonisation française, elle fut d'abord la capitale de la Cochinchine, puis celle de l'Indochine française de 1887 à 1954. La guerre d'Indochine (1946-1954) marque le début d'intenses mouvements migratoires en direction de Saïgon. Après la partition du pays à la fin de la guerre d'Indochine, Saïgon devint la capitale de la République du Viêt Nam. De 1954-1975, son

développement urbain est calqué sur la chronologie d'événements politiques et militaires internes qui secouent le pays jusqu'à la réunification en 1975 (fin de la guerre du Vietnam débutée en 1963). Saïgon, ou plutôt Hô-Chi-Minh-Ville (Thành Phố Hồ Chí Minh)², est la plus grande ville du Vietnam, devant la capitale Hanoï. Elle se divise en 19 arrondissements et 5 districts déployés sur 2 090 km² pour une population de 8 224 400 habitants³.

² Elle est rebaptisée en 1975 (fin de la guerre du Vietnam), en hommage au militant communiste et homme d'État vietnamien fondateur de l'actuel Parti communiste et de la République démocratique du Viêt Nam. Néanmoins, de nombreux Vietnamiens continuent de désigner la ville sous le nom de « Saïgon », même si, officiellement, cette dénomination ne correspond plus qu'au seul centre de Hô-Chi-Minh-Ville.

³ Année de référence : 2015.



« Saïgon » © Guillaume Beinat, août 2017

Perte du signal GPS : il n'y a plus un repère, je suis dans la rue, je suis chez l'habitant en étant persuadé d'être à l'extérieur. La perspective de rue me donne une, ou des directions. Néanmoins, je n'ai aucune garantie sur la terminaison de mon accès. Ces passages aux dimensions corporelles restreintes, raccords sans organisations ni fins, ces liaisons entre avenues, rues et ruelles m'ont amené à observer leurs fonctions afin d'essayer de comprendre leur naissance et la praticité que la population y voit/voyait dans l'organisation d'une ville en modelage permanent. Il est impossible de rentrer dans ces rues sans connaître certaines particularités que l'histoire leur a donné. En effet, l'ancien quartier de référence est Cholon. Il est né d'une logique marchande portée sur l'accès à la voirie. Il présente des bâtiments comme des compartiments (formes

construites en profondeur, étroites et mitoyennes possédant un ou deux étages). Ils ont la particularité d'être ouverts uniquement sur l'avant : la rue. Ainsi, le rez-de-chaussée sert de « boutique, stock ou bureau » et la vie de famille se développe dans les étages supérieurs. Il n'existe aucune segmentation entre les parcelles loties et la voie publique. La rue fonctionne en continuité avec l'espace privé, elle est intimement liée aux usages du quotidien. En témoignent ces visages représentatifs du quotidien : les vendeurs ambulants⁴ (à pied ou à vélo, avec mobilier sur roues ou structures modulables). Ils constituent l'image du déplacement, le flux permanent, le lien sonore qui définit l'usage de la ruelle, de ces ruelles, leurs contraintes spatiales pour le transport et leurs fonctions sociales de quartier : entre-aide et économie parallèle.

⁴ Activité souvent illégale, mais restant seule ressource économique pour une majorité de personnes. La rue comme lieu de profit pour palier l'ascension/inflation que la ville (son centre) développe.



« Saïgon » © Guillaume Beinat, août 2017

De 1954 à 1975, la rue n'est plus planifiée par le pouvoir. Saïgon subit une période d'urbanisation anarchique sous le gouvernement du Sud-Vietnam qui laisse de nombreuses traces : paysage urbain désordonné, croissance démesurée, bidonvilles épars, équipements urbains élémentaires faibles, etc. La rue devient un espace en « creux », né spontanément de la densification rapide et non contrôlée du bâti qui va donner une identité particulière à la ville. L'expansion urbaine identifiée est située dans les espaces laissés vacants des zones coloniales. Au départ, elle se présente sous la forme « d'habitats informels » composés de métal, bois et de tôles. Sa voirie est unique, elle est à échelle humaine. Elle ne prend pas ses origines sur les anciens quartiers mais naît du

quotidien, de ses contraintes et de sa logistique. Ainsi, ces nouveaux quartiers à l'urbanisme « sauvage » voient se constituer un nouveau type de rue, de segmentation, en rupture avec tout ordre public. De cette période est née la ruelle : en vietnamien « hẻm ». Elle se caractérise par son étroitesse - de soixante centimètres à deux mètres. Elle n'est pas pourvue de trottoirs, ni de voie (sens). Son dessin, ou sinuosité, reste très informel voire aléatoire. Omniprésente dans certains quartiers, elle peut se retrouver en mutation par des chantiers internes au quartier, pour finir privée d'issue si le propriétaire le décide. Elle s'avère anxiogène par endroit, tant son cloisonnement reste fort, comme les tunnels souterrains dans lesquels s'organisait la résistance Viêt Công. Les districts s'organisent peu à

peu par ethnies, communautés ou religions, vestiges des différents conflits internes ou frontaliers au pays. Aussi, le développement urbanistique (lié aux conflits) épouse l'illégalité de ces quartiers jeunes de moins de 40 ans et dont les méandres politiques (succession de régimes), économiques (déformation de la ville par son industrialisation intérieure), sociaux (corruption omniprésente) sont venus bouleverser la segmentation d'une urbanisation expansée.



« Saigon » © Guillaume Beinat, août 2017



«Saïgon» © Guillaume Beinat, août 2017

Comme décrit, la ville de Saïgon est celle qui possède le cadre bâti le plus particulier, résultant d'une accumulation de cultures urbaines vietnamiennes traditionnelles et multiethniques. Sur la période de 1859 à 1919, la ville de Saïgon a connu une transformation radicale selon le modèle de la ville occidentale. Dès sa prise en 1859 et le début de la conquête de la Cochinchine, les français ont travaillé à l'élaboration d'un plan d'aménagement urbain de Saïgon selon les méthodes de planification occidentale. Il est compréhensible que les premières institutions nationales d'urbanisme d'après-guerre aient été peu efficaces pour contrôler la complexité du post-développement urbain, et notamment après les transformations sociales et urbaines de 1986⁵. Hô-Chi-Minh-Ville, comme bon nombre de métropoles

de l'Asie du sud-est, s'ouvre à un contexte économique d'internationalisation grâce au faible coût de sa main-d'œuvre. Dans cet essor très, voire trop rapide, il est possible d'identifier une forme de « sabotage » entre la construction privée effectuée par les initiatives des habitants afin d'améliorer leurs logements (acquis dans les règles ou pas) ou celle des promoteurs privés souhaitant exploiter les valeurs du centre-ville ou des « nouveaux centres » à des fins d'enrichissement. Aussi, il est facile de voir la grande difficulté des chantiers publics, financés par les ressources gouvernementales ou les aides publiques au développement, à mettre en place des stratégies urbanistiques, économiques, sociales ou politiques concernant les infrastructures publiques et l'aménagement des vieux espaces privés comme publics.

⁵ Đổi mới, ou « Renouveau » en vietnamien, est le nom de la réforme économique initiée par le Việt Nam en 1986. L'économie de marché a été autorisée par le Parti communiste vietnamien. Hô-Chi-Minh-Ville et Hanoï ont fait l'objet de nombreuses mutations économiques, sociales et urbaines.

Hanoï maintient une politique plus conservatrice alors qu'Hô-Chi-Minh-Ville – ancienne capitale du Vietnam du sud, se développe en acteur économique majeur.



« Saigon » © Guillaume Beinat, août 2017

En dépit de la mise en place d'outils d'urbanisme vietnamien (plans d'urbanisme généraux), ceux-ci s'avèrent quelque peu « rigides » dans leur application : bien que légalement fondés, ils sont sans réel pouvoir. Dès lors, dans ce contexte post-Đổi Mới, les urbanistes vietnamiens font face à une problématique de planification par quartier. Entre des riverains capables de supporter le coût de travaux répondant en partie au programme de réaménagements de la voie publique et ceux dont la maison déjà très étroite ne pourra supporter l'élargissement de la rue ou la montée verticale du bâti. Les expulsions de riverains se multiplient dans le cadre de ces « programmes », déstabilisant socialement et économiquement un important pourcentage de la population, contrainte de quitter son quartier, sans réelle solution que de s'éloigner du centre.

Du fait d'une concentration élevée de personnes ayant bâti leur vie sur leurs usages, les constructions dans ces quartiers d'après-guerre ne peuvent que difficilement respecter les règlements sur le zonage, à savoir les volumes, les servitudes de passage, les limites des rues, les lignes de construction, etc. La « modernisation » au sens large du terme et notamment celle des rues/ruelles est donc pensée officiellement comme une « rupture ».



« Saïgon » © Guillaume Beinat, août 2017

Les signes du passé dans la prise en charge et l'écriture d'une vie de quartier à Hô Chi Minh City dessinent l'identité d'une problématique réelle. Cette dernière montre aujourd'hui que seule la population vietnamienne régit sa progression à son échelle et non à l'échelle internationale dans laquelle les projections politiques souhaitent la voir. Les saïgonnais contribuent à la mutation de leurs rues par le biais de leurs pratiques journalières. Ces usages se font les témoins d'une rue qui porte en elle la perspective de son évolution, en opposition avec les objectifs publics de réinventer une urbanité vietnamienne aux allures de cité dortoir où l'ascenseur ne pourrait pas remplacer ce que la rue ou ruelle donne à Saïgon : la vie, l'échange, la proximité : l'humanité.

Par Guillaume Beinat

Designer graphique & photographe
gminuscule.com / 8minuscules.com

Remerciements : Johanna Larosa, Élodie Figus.



L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT : UNE ÉCOLE DÉCLOISONNÉE

URBANISME, ARCHITECTURE, DESIGN, COMMUNICATION de Tony Côme

En exergue à l'ouvrage qu'il vient de publier, Tony Côme reprend un fragment du récit publié en 1869 par François-Edouard Raynal : un groupe de naufragés en séjour forcé sur un îlot des îles Auckland, mit à profit cette situation pour établir des enseignements mutuels : *« ces nouveaux rapports nous unirent encore davantage ; en nous élevant et en nous abaissant tous alternativement les uns vis à vis des autres, ils nous mirent de niveau, ils créèrent entre nous une parfaite égalité. »* Ce récit nous offre sinon une clé de compréhension, une métaphore qui nous invite à entrer dans le livre qu'il vient de publier, issu d'une thèse présentée en 2016. Il nous plonge dans l'histoire d'une « expérience institutionnelle exceptionnelle mais à présent oubliée », celle de l'Institut de l'Environnement (IE). Il en retrace la gestation et la création au cours de l'année 1968, les vingt mois de sa brève existence de la fin de 1969 à septembre 1971, et le démantèlement qui lui succède. Cette trame temporelle suivant laquelle est structuré le livre s'attache à rendre compte du complexe jeu d'acteurs qui à des titres divers furent partie prenante de la création et de la vie de cet Institut, qu'ils soient cadres de l'administration de la Culture, architectes, urbanistes, ingénieurs, designers, plasticiens, mathématiciens, sociologues, psychologues...

Parmi les nombreux noms d'acteurs de cette histoire, pour l'instant citons en un, Claude Schnaidt, architecte suisse, formé à Genève puis à la Hochschule für Gestaltung d'Ulm, connue en France sous le nom d'École d'Ulm. Elle avait été créée au lendemain de la guerre à l'initiative de Inge Scholl et son mari, en hommage à sa sœur Sophie et et son frère Hans, jeunes résistants de la Rose blanche assassinés par les nazis. Elle était considérée comme héritière de l'histoire du Bauhaus, et comprenait cinq sections : urbanisme, architecture, design industriel, communication visuelle (design graphique, photo, cinéma), information (média). En 1968, survient la fermeture de l'École, due à la fois aux décisions des instances politiques allemandes, régionales et fédérales, mais aussi semble-t-il aux violents conflits politiques internes qui avaient abouti à un vote d'autodissolution. Claude Schnaidt en était alors le vice-recteur. En 1965, il disait que *« l'école d'Ulm est [...] une école en mouvement et comme elle n'a cessé de se renouveler depuis ses douze années d'existence, on ne sait généralement pas très bien ce qu'elle est et ce qu'elle veut. »* C'est néanmoins cette année là que quelques étudiants d'architecture de l'ENSBA de Paris se rendent dans plusieurs institutions d'enseignement étrangères dont Ulm, pour nourrir la réflexion critique qu'ils ont engagé sur leur formation. Cette école avait déjà retenu l'attention de personnes comme Roger Tallon, enseignant à l'École Nationale des Arts Décoratifs de Paris (ENSAD) critique sur ce qu'était devenue la formation au design français et en quête de réflexions contribuant au renouvellement de la formation ; il écrivait alors : *« La France a ignoré le Bauhaus. Mais on ne peut pas "sauter une étape" ... Il ne faut pas se couper des recherches et des établissements étrangers. »*

Parmi les interrogations développées à Ulm, la séparation et la relation entre les divers secteurs de formation occupaient une place majeure. Le développement de l'interdisciplinarité sera au centre de la réflexion sur les pratiques pédagogiques lors de la création de l'Institut de l'environnement et de sa mise en place. Les réflexions sur ces questions s'étaient déjà enrichies d'apports très divers. Tomas Maldonado, le théoricien et designer argentin, passé par Berkeley et convié à Ulm dès 1954, développait une réflexion critique sur *« le design environnemental »* : *« L'environnement humain est composé à la fois de choses et de personnes, mais aussi d'événements. Ce n'est pas simplement une collection statique de choses et de personnes [...] Le programme pédagogique de l'École à laquelle nous pensons ne prend pas la forme d'une addition de disciplines départementalisées, mais celle d'une articulation de sujets autour desquels différentes disciplines s'agrègeront [...] Comme nous le savons ces départements (traditionnels) — architecture, architecture d'intérieur, design produits, textile, mobilier, urbanisme, design graphique, mode, verre publicité, céramique, orfèvrerie, photographie, etc. — sont le résultat d'une superposition irréfléchie de la philosophie des Beaux-Arts, des Arts and Crafts et du Bauhaus [...] À mon avis une école de design environnemental doit intégrer tous les domaines d'activité qui peuvent donner du sens et une structure à l'environnement humain. »*

C'est durant l'effervescence des premiers mois de l'année 1968 que le projet *« d'importer Ulm »* prend forme. Les débats demeurent quant à l'identité de l'auteur qui le premier le formula ainsi. Au sein du Ministère de la culture, ce projet est appuyé par *« un groupe de travail auto-proclamé »*. Alors que les enseignants de l'ENSBA adhérents au Snes-sup présentent une motion allant dans ce sens, un collectif d'enseignants de l'ENSAD comprenant Roger Tallon et René Ach propose en juillet 68 de rebaptiser leur École *« Institut des arts de l'environnement »*. On peut lire dans le préambule de ce manifeste : *« C'est là la grande aventure du design, conception globale d'un environnement contemporain, entreprise pluridisciplinaire et collective unissant concepteurs et producteurs industriels dans la même entreprise d'aménagement du cadre de vie. Le design est à la fois dessein et dessin. »* Au début du mois de mai, Malraux envoie une mission à Ulm. En retour, Claude Schnaidt et Martin Krampen sont invités à venir à Paris ; la rencontre a lieu les 20 et 21 mai. En juillet, Claude Schnaidt précise dans un courrier adressé au Ministère les grandes lignes de son projet que Tony Côme résume ainsi : *« Les trois principales finalités de la future institution semblaient d'ores et déjà fixées : faire se rencontrer les disciplines en charge de l'aménagement et de l'environnement, créer un inédit troisième cycle dans ce domaine et former de nouveaux enseignants. »*

La création d'Erasmus — nom par lequel sera souvent désigné cet Institut de l'environnement en référence à la rue du même nom où va être édifié le bâtiment qui l'abritera — est marquée par deux moments.

Le 16 octobre 1968, l'architecte Robert Joly, architecte BCPN attaché à l'ENSAD, reçoit de Malraux la commande d'un projet de bâtiment destiné au futur Institut ; la commande semble très imprécise, elle ne comporte aucun programme, mais la date d'achèvement est prévue pour mars 1969. Le choix de ce terrain qui jouxte l'ENSAD qui était destiné à l'extension de celle-ci, est qualifié de rapt. Il semble aussi que les travaux furent engagés sans la délivrance d'un permis de construire. Le second moment est la tenue d'un séminaire réuni à Royaumont les 25 et 26 novembre 1968, destiné à préciser les bases de ce qui était alors désigné comme *« la future unité d'enseignement et de recherche Erasme »*. S'y réunirent des représentants de l'État, des enseignants du département d'esthétique industrielle de l'ENSAD, des plasticiens, un architecte, un psychologue et un sociologue. Tony Côme rapporte de nombreux propos de Claude Schnaidt visant à préciser le projet : *« Ces écoles (Schnaidt fait référence à plusieurs écoles existantes de Berkeley, de Harvard et d'Ulm) partent de l'hypothèse qu'un certain nombre de professions enseignées et exercées jusque là isolément, ont une tâche commune : créer et organiser le cadre matériel de la vie des hommes. Les représentants de ces professions sont appelés à résoudre ensemble les problèmes qui débordent du cadre traditionnel qui leur était réservé [...] Comment obtenir que les spécialistes surmontent leur terminologie, leurs lexiques, leur syntaxe propre, leur tournure d'esprit, leur jargon et leurs déformations professionnelles, leur tendance à l'ésotérisme et leur arrogance de propriétaires d'un domaine ? »* La future UER était ainsi définie : *« ni une école d'arts décoratifs, ni une école technique, ni une académie des beaux-arts, ni une école d'architecture. Elle constituait un type nouveau d'école située au point de rencontre des professions qui ont débordé leur cadre traditionnel. Elles proposent de nouveaux modèles professionnels, des matières et des méthodes nouvelles d'enseignement... »* Tony Côme souligne comment fut reçu ce projet : *« Monstruosité, effrayante nouveauté dans un milieu institutionnel français plus que cloisonné et hiérarchisé. Aujourd'hui encore, cette singularité historique reste globalement refoulée... »* Durant les mois de l'édification du bâtiment suivie attentivement par Claude Schnaidt, plusieurs questions sont abordées. Le montage financier de l'opération est confié à Claude Cobbi, membre du ministère déjà associé aux débats sur l'opération dont il deviendra directeur administratif. Alors que le programme n'est pas encore clairement établi, Robert Joly adopte le principe du plan libre. Pour répondre à l'impératif des délais, il choisit des composants industriels conçus par Jean Prouvé. La façade issue de ce choix visible depuis le Panthéon fit la fierté de Joly. Avec Charlotte Perriand, il sera invité à entrer au C.A. de l'Institut. L'élaboration du programme d'enseignement s'accompagne d'une réflexion sur le choix des enseignants et leurs capacités à *« travailler de concert »* et à s'engager dans des démarches d'échange interdisciplinaire. Parmi les enseignants-chercheurs invités à travailler dans l'Institut prenons quelques exemples. ...

... — Jacques Allégret avait été le fondateur en 1962 de l'AUA (Atelier d'urbanisme et d'architecture) où la pratique du travail collectif fut poussée très loin et associée sans doute à l'engagement communiste de nombre de ses membres. On peut lire dans un petit texte publié en 1962 par la revue Forum : « *Le travail collectif implique un certain renoncement à une part de conception personnelle, renoncement volontaire [...] ou renoncement contraint. Le renoncement nécessite une certaine modestie et représente évidemment face à l'œuvre accomplie un sacrifice d'amour propre...* » Ce mode de travail comporte d'autres implications que mentionne Pascale Blain dans le livre publié sur l'AUA : « *le fait de travailler dans un espace commun permet des relations étroites entre salariés. L'information qui circule de table en table est considérée comme un confort extraordinaire. La formation continue des salariés est constante et spontanée...* »

— Robert Spizzichino ingénieur engagé dans l'équipe enseignante entreprit un travail de modélisation : « *L'interdisciplinarité pose de multiples problèmes pratiques et ce à deux niveaux : la collaboration de tenants de pratiques (architectes, designers, graphistes...) avec les scientifiques (sociologues, psychologues, économistes...); la collaboration de tenants de pratiques entre eux selon des modes non séquentiels et non hiérarchisés.* »

En décembre 1969, l'Institut de l'environnement ouvre ses portes à une première promotion d'environ 80 « *stagiaires* » ; ce qualificatif visant à signifier que leur statut correspondait à un stage et non à un prolongement des études. La procédure de leur recrutement avait été conçue « *moins comme un filtre que comme un sondage destiné à s'autodéterminer* ». La diversité de la formation antérieure des candidats fut un critère correspondant à la volonté de mixité défendue par Claude Schnaidt et Jacques Allégret. Cette promotion comprenait 20 % de personnes issues d'un cursus en architecture, 10 % en urbanisme, 20 % en école d'art ou d'arts appliqués, 15 % en école d'ingénieurs ou de formation technique, 25 % d'une formation en sciences humaines. 10 % d'autres horizons (cinéma, théâtre, ...). La deuxième (et dernière) promotion de l'année 1970/1971 comprenait un nombre comparable de stagiaires. (En annexe du livre, la liste des stagiaires est donnée accompagnée de leur profil et du séminaire de recherche auquel ils participèrent.) Ce recrutement suscita diverses critiques émanant d'UPA et du Ministère considérant que cet Institut ne répondait pas aux demandes de rapprochement formulées par les enseignants d'architecture.

L'organisation de l'enseignement peut être appréhendée à travers un tableau qui croise « *4 axes pragmatiques* » horizontaux (Architecture, Communication, Design, Urbanisme) et « *4 axes scientifiques* » verticaux (Méthodologie, Economie, Sociologie, Psychologie). La grille ainsi générée est traversée dans sa diagonale par une flèche légendée « *Vers une théorisation de l'environnement* ». Ce modèle — la matrice d'interactions, déjà chère aux Ulmiens — rompt définitivement avec le schéma concentrique du premier Bauhaus. Ces disciplines ne sont pas toutes tournées vers l'environnement, c'est leur maillage qui définit l'environnement. Les 4 axes horizontaux donnèrent lieu à 4 séminaires se déroulant sur la journée du lundi.

— Le séminaire d'urbanisme dirigé par Jacques Allégret fut orienté sur l'analyse de quelques situations, par exemple Parly 2 et le développement urbain de Grenoble. Une part importante du temps fut consacrée à la lecture et au débat sur des écrits sur les villes, contribuant ainsi à constituer une bibliothèque.

— Claude Schnaidt centra le séminaire d'architecture qu'il dirigeait, sur l'histoire du Bauhaus. Il était lui-même auteur d'une biographie de Hannes Meyer architecte, militant communiste qui dirigea le Bauhaus de 1928 à 1930. La lecture d'un ensemble de textes sur le Bauhaus suscita de nombreuses controverses qui dans un jeu de mise en abîme se déplacèrent du Bauhaus, à Ulm, jusqu'à l'Institut de l'environnement.

— À propos du séminaire de design, Tony Côme s'interroge sur la position dans laquelle Claude Braunstein en aborda la direction : « *[...] [il] espérait voir se développer rue Erasme des recherches théoriques et historiques inédites liées au design, y voir évoluer les premiers chercheurs français en design. De son côté, Roger Tallon engageait au contraire ses confrères, pionniers du design en France à ne pas s'encombrer de théorie [...]* Formé lui-même par Tallon, longtemps tenu à l'écart de la théorie avait-il les moyens de relever un tel défi ? » Néanmoins le séminaire donna lieu à de nombreux débats introduits par l'assistant Michel Famery qui dénonçait dans la pédagogie d'Ulm un « *fonctionnalisme formalisé* » et noua des contacts et des échanges avec des architectes italiens notamment Archizoom.

— Le séminaire de communication visuelle fut confié à Manfred Eisenbeis. Formé aux problématiques de la communication à Ulm, à Cologne et à l'EPHE, il se fixait l'objectif suivant : « *[...] les différentes disciplines scientifiques opérationnelles et créatrices directement concernées par des problèmes de communication se présentent comme relativement isolées et dispersées dans différentes institutions et en conséquence aucune formation cohérente n'est actuellement dispensée dans la plupart des pays européens.* » Claude Schnaidt souhaitait détacher « *la communication visuelle [...] de la tradition des arts graphiques, c'est-à-dire à des enjeux purement plastiques et pire encore à des mécanismes capitalistes.* »

Le groupe de stagiaires qui comprenait 8 graphistes, 3 plasticiens, 2 psychosociologues, 2 sociologues, 1 psychologue, 2 architectes, 1 designer, 1 ingénieur et 1 bio-chimiste reflétait la diversité souhaitée à l'Institut. L'un de ces stagiaires formé à l'ENSAD, François Miehe avait donné à sa candidature à Erasme « *l'objectif d'avancer [...] dans la connaissance et la pratique de son métier de graphiste en vue de servir ses idées et les besoins sociaux de notre époque et non les conceptions mercantiles et forcenées de la publicité...* » Par la suite, il fonda avec deux autres stagiaires le collectif Grapus, dont le travail s'adressera surtout aux collectivités et aux espaces publics.

Les 4 axes scientifiques verticaux donnèrent lieu à plusieurs cours référés aux sciences humaines professés notamment par un psychologue Christian Gaillard, l'économiste Odile Hanappe et par Antoine Haumont qui aborda entre autres questions : la division technique du travail, la mobilité sociale et l'appropriation de l'espace, l'apport de la sociologie aux architectes. Ces axes furent développés à travers douze travaux d'initiation à la recherche dirigés par les enseignants ; le mercredi et le jeudi leur étaient consacrés. Donnons en quelques exemples :

— le processus de décision dans le transfert des Halles de Paris à Rungis (le travail des 2 stagiaires engagés avec Jacques Allégret fut bloqué par l'impossibilité d'accéder aux sources d'information)

— La ville comme système de communication avec le cas de Dronen aux Pays-Bas (11 stagiaires sous la direction de Manfred Eisenbeis)

— La fonction et la structure des villes (6 stagiaires sous la direction d'Antoine Haumont)

— Étude méthodologique de l'élaboration d'un projet d'un hôpital à Orly (10 stagiaires sous la direction de Robert Spizzichino)

— Déterminants sociaux de la perception, de la signification et de l'application de la couleur (8 stagiaires)

— Urban design et informatique (7 stagiaires dirigés par R.Spizzichino)

À ces activités il faut ajouter des conférences ouvertes au public, des séminaires hors Institut, dont un sur la couleur et un sur l'informatique, des publications avec une imprimerie intégrée, des échanges internationaux avec, par exemple, la participation en 1972 à la conférence internationale sur le design à Aspen.

Le titre du dernier chapitre du livre est ponctué par une interrogation « *Suppression ou reconfiguration ?* » Mais quelques pages plus loin, un paragraphe qui s'intitule « *Démantèlement* » comporte une partie intitulée « *disparition* ». L'existence d'Erasme fut ébranlée de manière interne par des conflits mettant en cause les pédagogies proposées, par exemple à propos de l'interdisciplinarité, conflits qui parfois furent associés à des « *règlements de compte opposant enseignants-chercheurs d'obédience communiste, pour la majorité d'entre eux, aux stagiaires globalement issus de différentes mouvances gauchistes* ».

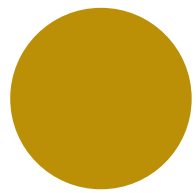
Selon Claude Cobbi, circulaient même des propos selon lesquels l'Institut était « *un lieu où se réfugiaient beaucoup d'acteurs de 68* ». Les critiques émanèrent aussi des milieux de l'architecture, avec un article publié dans AMC, en avril 1971 et la critique d'Emmerich sur la pluridisciplinarité. Duhamel, le ministre qui avait succédé à Malraux, engagea une reprise en main face à laquelle les propositions de l'Institut pour entamer une négociation, restèrent sans réponse. Au début de juillet 71, le conseiller technique du ministre fit part aux représentants des enseignants de l'intention de supprimer l'Institut. En septembre Claude Cobbi annonçait qu'aucun recrutement de stagiaire n'était prévu. Le bâtiment « *dès l'été 1971 fut reconfiguré en un centre de recherche spécialisé, cloisonné [...] et en 1975, il fut récupéré par l'ENSAD [...] et détruit au début des années 1990 — malgré un intéressant projet de réhabilitation esquissé par Roger Tallon.* »

Dans les dernières lignes de sa conclusion, Tony Côme observe depuis l'année 2000 « *l'émergence de collectifs de jeunes urbanistes, d'architectes, de designers et de graphistes faisant valoir une signature commune, justifiant leur rapprochement par des motivations d'ordre politique* ». Il formule discrètement le souhait que la connaissance des principes qui ont animé la fondation de l'Institut de l'environnement contribue à générer des expériences similaires. •

Tony Côme, *L'Institut de l'environnement : une école décroisonnée - Urbanisme, architecture, design, communication*, 208 pages, préface de Jean-Louis Violeau, Paris, B42, 2017.

Titre de la thèse dont ce livre est un extrait remanié : *Les « brigades de projection » : apprendre à coopérer. Le cas des architectes et designers français face à leurs homologues étrangers, 1969-1989.*

Note de lecture proposée par Gérard Ringon, 23 août 2017



CASE G

Escamps (46)



ADRESSE **CHEMIN DU BARAT DE BOUZIES 46230 ESCAMPS**
 PROGRAMME **MAISON INDIVIDUELLE**
 MAÎTRE D'OUVRAGE **PRIVÉ**
 ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE **Laurent Tournié, architecte**
 COLLABORATEURS **Céline Aïram, Louis Biais, Pierre Chimits, Renaud Gache, Alexandra Tajerrashti**
 DATE DE RÉCEPTION **2017**
 SURFACE PLANCHER **114 m² : 96,5 m² + 17,5 m² (annexe ext.)**
 SURFACES EXTÉRIEURES **piscine 22 m², terrasse + cour + loggia : 131 m² (non compris emprises murs pierres)**
 MONTANT DES TRAVAUX **206 667 € H.T.**
y compris piscine, terrasses et VRD

Les paysans avaient dressé ces murs épais, ces « cayrous », partout. Une ruine lointaine a fourni les pierres des grands murs, faces d'assises taillées. Les murs sont beaux, on les découvre en les élevant, lentement. Celui ci mesure 28 m, 1 m de haut, 110 cm d'épaisseur. Celui là demande un peu de ciment : il est plus haut, 60 cm d'épaisseur. Le Cayrou de l'entrée... On le déplace ! 140 cm. Nous voilà apprivoisés.

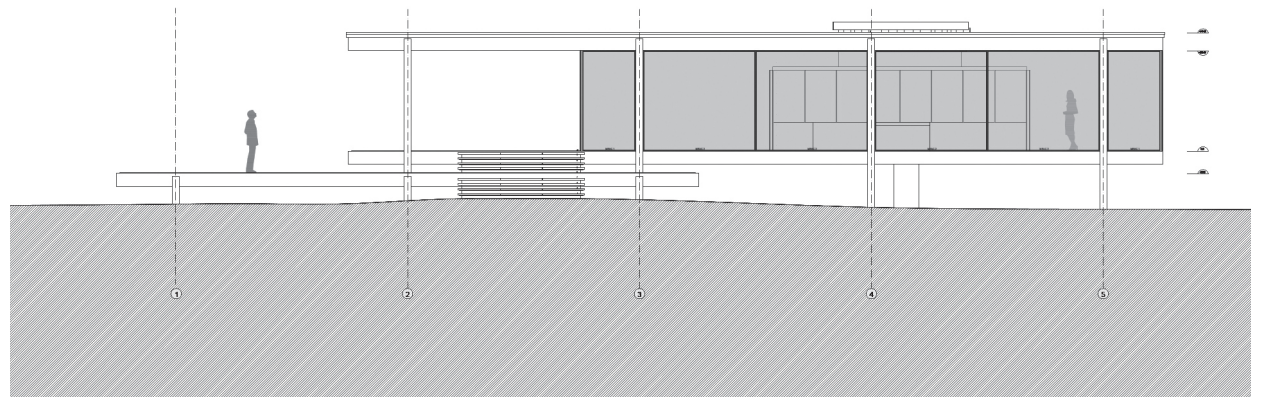
La maison est bâtie dans la colline, avec le sol, les arbres, toutes les pierres de la colline. Entre deux grands murs de 17 m de long, 114 m² de surface habitable, 300 m² d'entablement. Le sol et les murs s'adressent au ciel. Le soleil inscrit sa course courbe sur un morceau de géométrie modestement bâtie. De nombreux détails patiemment dessinés servent les actions d'une famille dans un système précisément mesuré de transparences.



0 2 5 m

Une maison moderne : la maison Farnsworth 1946 - 1951

Plano (Illinois USA) - Ludwig Mies Van der Rohe, architecte



EXPOSITION CENTRE DES CULTURES DE L'HABITER
5, rue Saint Pantaléon 31000 Toulouse
jusqu'au 13 janvier 2018
ouvert du mercredi au vendredi de 12h30 à 19h

Cette exposition présente la maison Farnsworth en détail :
« Dieu est dans les détails » Mies van der Rohe
Elle permet de comprendre comment la maison Farnsworth fut bâtie.
Elle comprend :
– 3 maquettes : 1/500 (site) – 1/50 (structure) – 1/50 (synthèse)
– Une vingtaine de photographies inédites (notamment de chantier)
– Une cinquantaine de planches (42 A1, 10 A0, 3 triple A1) représentant la maison à toutes les échelles (+ 1 coupe terre/ciel en vrai grandeur imprimée sur toile)
– Un historique du projet : commande, budget, études, chantier, procès, ...

« [...] En dessinant la coupe, on saisit aussi à quel point la pureté et la simplicité de l'apparent est conditionnée par la complexité de l'invisible. » Claire Julia, étudiante architecte

« [...] Je ne comprenais pas comment cette maison d'apparence si simple, pouvait dissimuler tant de matières et de techniques en elle ? Sous la lumière, Mies efface l'effort, livre l'évidence. Couper sur toute la hauteur de la maison, du sol au ciel, me révéla son intérieur. J'ai vu les parties qu'on ne peut voir, comment elles s'assemblent entre-elles et portent l'espace... » Norma Tedo, étudiante architecte

« [...] Ce travail sur la Farnsworth n'était pas un travail d'étudiants pour un professeur, mais une recherche commune pour tenter d'acquérir une connaissance totale de la maison, la compréhension de la logique de Mies van der Rohe. [...] à tous ceux qui viendront rencontrer la maison Farnsworth lors de cette exposition, je vous souhaite les discussions les meilleures, car vous trouverez ici le matériel nécessaire pour traiter des problèmes éternels de l'Architecture. » Sarah Abdelaziz, étudiante architecte

DES TRACES AU TRACÉ

La Maison Farnsworth est un chef d'œuvre d'architecture. Elle ne plaît pas à tout le monde... ou plutôt il déplaît à certains que l'on puisse apprendre d'un chef d'œuvre. Les raisons de cette méfiance sont évidemment idéologiques : « Ne pouvons nous pas apprendre de toute construction ? Pêché d'idolâtrie ! Les étudiants vont faire du Mies... »

Je continue d'apprendre du vernaculaire, mais pas de l'improvisé, ni du bricolé, ni des « installations » et non plus de l'urgence. Autant aller chercher la pensée là où elle se trouve, ce qui suppose un peu de courage. Les étudiants ne sont pas des crétins. La quasi totalité des enseignements de « construction » des écoles d'architecture échouent systématiquement car ils assènent des règles et des méthodes sans l'exigence du bâtir, c'est à dire sans la terre et sans le ciel, sans la pluie, sans la gravité, sans l'ordre qui vient par la pensée et le dessin. Cantonnés dans le *comment*, les ingénieurs sur-dimensionnent. Retirés dans le *quoi*, éloignés du *bâtir*, les architectes se réfugient trop souvent dans autant de « postures » que de « pourquoi pas » ?

Architectes et engagés dans l'enseignement des choses de l'architecture, nous avons entrepris de mener un travail d'analyse par le dessin et la maquette en guidant un groupe d'étudiants volontaires et enthousiastes. L'ampleur et la précision des données dont nous disposons pour mener cette expérience sur La Farnsworth nous ont mené plus loin que prévu. Emportés dans notre élan, nous pouvons décemment partager ce travail collectif ainsi que le bonheur de découvrir la pensée de Mies, architecte célèbre et méconnu.

D'abord il faut dire ce que l'on voit, ce qui est assez difficile. Puis il faut tenter de comprendre comment les choses sont assemblées ce qui nécessite du travail et de la discipline mais n'est pas très difficile dès lors que nous disposons de sources fiables (dessins techniques de fabrication, relevés, etc.) : Il faut bien sûr dissocier les dispositifs logiques de mise en oeuvre de ceux qui relèvent d'assemblages usuels ou de standards locaux. ...

Puis il faut tenter de comprendre comment les choses sont **bâties**, c'est à dire comment le vide prend place entre la terre et le ciel et puis comment les « ouvrages pleins » servent ce vide : ce qui est très difficile... et très facile !

Si l'on est patient et rigoureux, quelques récompenses surgissent : en interrogeant le *comment* ou le *combien* (comment cette chose est mise en oeuvre, quelles valeurs dimensionnelles dominent la composition ?), on découvre les principes qui gouvernent les assemblages techniques, c'est-à-dire que l'on devient capable de comprendre l'origine d'une décision ou plutôt le faisceau des décisions projectuelles qui conduisent l'œuvre vers son unité, vers sa clarté. Cette recherche, qui n'est pas une analyse historique, relève de la pensée projectuelle et demeure très difficile à partager avec un texte. L'apprentissage du dessin technique (un gros mot dans les écoles d'architecture), associé au traitement du très difficile problème de représenter pour voir et transmettre les ouvrages à bâtir, permet donc d'approcher des problèmes théoriques de première importance pour ceux qui envisagent de faire de l'architecture.

Ainsi, cette « remontée archéologique » dans les traces apparentes ou voilées d'une réalisation permet de comprendre le tracé d'un vouloir, d'un désir d'espaces... Remontant à la source, le problème est intact, la réponse est tranchée.

par Laurent Tournié, architecte

Cette exposition existe grâce à un groupe d'étudiants enthousiastes et obstinés (qualités d'architecte) qui a décidé de partager le travail qu'ils avaient accompli pendant une année au sein d'un atelier de projet d'architecture de l'ENSA Toulouse (Enseignants : Simon Campedel, Yann Chereau, Damien Guizard, Laurent Tournié). L'ENSA Toulouse, le Collectif d'Architectes Méridionaux C.A.M., les étudiants et les enseignants de l'atelier ont financé sa mise en œuvre.